

CR réunion du Conseil municipal du Vendredi 4 juin 2021 à 20 heures

Lieu : salle des fêtes de St Julien Labrousse

Réunion à huis clos

Présents : Lionel ARGAUD, Francine BALTASSAT, Françoise BLACHE, Luc BLANC, Dominique BRESSO, Sylvia CHABAL, Laurence CHIROL, Olivier COCHE, Christian CROS, Colette DARTOIS, Raymond FAYARD, Hélène FISCHER, André LADREYT, Laetitia REYNAUD, Nadia RIBEYRE, Monique ROZNOWSKI, Maxime VILLE.

Absents représentés : Elisabeth ROSSITER, Lucas TEYSSEIRE-ALLIRAND.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

M. Dominique Bresso est désigné secrétaire de séance.

Préambule : Mr Le Maire et le conseil municipal présentent ses condoléances à Monique à l'occasion du décès de sa maman.

La séance débute à 20h

Validation du compte rendu du conseil Municipal du 2 avril 2021

Le précédent compte rendu est validé à l'unanimité.

Échange de terrains

Terrain grand Bouveyron

Mr le Maire demande au conseil son accord pour procéder à un échange de terrain avec Frédéric Nebouy sur le Grand Bouveyron.

Les frais seront partagés par les 2 parties.

Cet échange sera ensuite intégré à la cession de la propriété avec Grégory et Sandrine Rostaind.

Voie communale de Créas.

Mr le Maire demande l'autorisation de remettre à jour la situation du chemin de Créas, le nécessaire n'ayant pas été fait lors de la précédente mandature, auprès de 5 à 6 propriétaires (acquisitions de parcelles et échange).

Validation à l'unanimité.

Convention Musique et Danse.

Il est demandé au conseil de délibérer sur la convention entre l'école du village et l'école de Musique (15 séances d'une heure par classe)

Validation à l'unanimité

Subvention déneigement

Il est demandé au conseil l'autorisation pour Mr Le maire de signer une convention avec le département pour les frais de déneigement.

Création poste adjoint administratif principal 2nde classe

Afin de régulariser administrativement la situation du secrétariat de la Mairie il est demandé de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2nde classe.

Pour rappel ce poste avait bien été pris en compte dans le budget 2021

Validation à l'unanimité

□ **Convention de prêt La Poste**

Depuis 2 ans la mairie a mis à disposition de la poste la salle de réunion de l'ancien conseil de Saint Julien pour la pose obligatoire (3/4h) de son agent entre 11h 30 et 13 heures (chauffage, nettoyage, micro-onde)

Une convention doit être mise en place afin de régulariser la situation, et permettre de couvrir les frais engagés.

Mr le maire a pris contact et il propose de faire une convention sur la base de 500 € par an.

Un rappel sera demandé sur les 2 années passées.

□ **Commission des sports :**

Lionel venant de prendre un poste à la communauté de commune, il démissionne de son poste de représentant de la commune auprès de Val'eyrieux pour la commission sport et sera remplacé par son suppléant Christian, afin de ne pas avoir de conflit d'intérêt.

Maxime devient le suppléant de Christian.

□ **Budget Énergie:**

Les subventions n'étant pas encore versées, (seulement à la fin des travaux et en attente de la TVA) il faut délibérer afin de transférer 10 000 € du budget général au budget annexe Énergie.

Le transfert dans l'autre sens sera fait automatiquement dès réception des subventions, la délibération étant faite pour les 2 opérations.

Le conseil vote à l'unanimité la délibération de principe sur le budget Énergie.